

AFFAIRE SUIVIE PAR :
Isabelle CALLEA

Tel : 04 93 37 76 58
Fax : 04 93 5315 15
Mail : callea@unice.fr

VU le code de l'éducation et notamment ses articles L 719-1 et L 719-2, et D 719-1 et suivants

VU les statuts de l'Université de Nice-Sophia Antipolis,

VU les statuts de l'UFR Médecine,

VU le règlement intérieur de l'Université de Nice-Sophia Antipolis et notamment l'article 25,

VU l'arrêté n°119/2015 organisant les élections pour le renouvellement du mandat des membres des conseils centraux, Conseil d'administration (CA), commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et commission de la recherche (CR) du Conseil académique de l'Université qui se dérouleront le jeudi 3 mars 2016,

VU l'arrêté n°120/2015 portant délégation au directeur l'UFR Médecine pour l'organisation des bureaux de vote,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Dans le cadre des élections pour le renouvellement du mandat des membres des conseils centraux, Conseil d'administration (CA), commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et commission de la recherche (CR) du Conseil académique de l'Université qui se dérouleront le jeudi 3 mars 2016 : de 9 heures à 17 heures, (16 h pour les sections de vote de l'Archet, Valrose et Mont-Boron), les sections de vote listées ci-dessous sont organisées comme suit :

Bureau de vote : **Site de PASTEUR**
Président du bureau du vote : Isabelle CALLEA

Section de vote : **Site de PASTEUR – Salle du Conseil (Personnels)**
Assesseur : 1 Christine FRANCOIA
Assesseur : 2 Ingrid BONICCO
Assesseur : 3 Patrick MAUREL
Assesseur : 4 Sandy PASCUAL
Assesseur : 5 Sylvie COLLI
Assesseur : 6 Sabine SANTUCCI
Assesseur : 7 Vincente TORRE

Section de vote : **Site de PASTEUR – Salle ED 2/3 (Usagers)**
Assesseur : 1 Catherine RISSO
Assesseur : 2 Monique NICOLAI

Section de vote : **Campus VALROSE –Petit Valrose (Hall)**
Assesseur : 1 Nathalie TEDESCO
Assesseur : 2 Delphine FERRARI

Section de vote : **Site de ARCHET – Bâtiment ARCHIMED (Salle d'enseignement)**
Assesseur : 1 Sylvana STARK
Assesseur : 2 Cassandra MARTINEZ - KOEPEL
Assesseur : 3 Ariane BEAUSIRE

Section de vote : **MONT-BORON – Ecole de sage-femmes (Foyer)**
Assesseur : 1 Florence GIORDANO
Assesseur : 2 Walida BEN MANSOUR

ARTICLE 2 : **29 FEV. 2016**

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux universitaires et les sections de vote ainsi que par une mise en ligne sur le site Internet de l'établissement.

Fait à Nice, le

29 FEV. 2016

Pour le Président et par délégation
Le Doyen de la
Faculté de Médecine de Nice

Patrick BAQUÉ



AMPLIATIONS :

- M. le Recteur Chancelier de l'Université
- M. le Président de la Commission de Contrôle des Opérations Electorales
- Mr le Directeur Général des Services de l'Université
- Mmes et MM. les Directeurs Administratifs des U.F.R, Instituts et Ecoles